

Demande de rétractation de jugement et de sursis d'exécution

(Demande d'annulation d'un jugement de culpabilité par défaut
et de suspension de l'exécution du jugement)

➤ Ce qu'il faut savoir pour faire une demande de rétractation de jugement et de sursis d'exécution

Les dispositions régissant la demande de rétractation de jugement et de sursis d'exécution se retrouvent aux articles 250 et 255 du Code de procédure pénale.

■ QUI PEUT FAIRE CETTE DEMANDE?

Toute personne déclarée coupable par défaut d'une infraction à une loi pénale québécoise et qui désire demander à un juge l'annulation de ce jugement pour le motif qu'elle n'a pu présenter sa défense. Cette demande permet également de demander au juge que la procédure d'exécution du jugement engagée contre cette personne soit suspendue.

Une personne peut être déclarée coupable par défaut lorsqu'elle omet de donner suite à un constat d'infraction dans le délai requis ou encore lorsqu'elle ne comparait pas à la cour lors de son procès.

Le juge peut annuler le jugement rendu s'il est convaincu que les motifs qui ont empêché cette personne de présenter sa défense sont sérieux. Il peut également, sur demande, arrêter la procédure d'exécution du jugement.

■ OÙ ADRESSER SA DEMANDE?

Au greffe de la cour qui a prononcé le jugement de culpabilité par défaut.

■ QUAND DOIT-ON PRÉSENTER SA DEMANDE?

Dans les quinze (15) jours suivant la date où vous avez pris **connaissance** du jugement de culpabilité. Si vous déposez une demande après ce délai, vous devez expliquer les raisons de ce retard au point 2 de la demande.

■ LA DEMANDE DE RÉTRACTATION DE JUGEMENT VA-T-ELLE SUSPENDRE L'EXÉCUTION DU JUGEMENT?

Non. Le dépôt d'une demande de rétractation de jugement ne suffit pas pour obtenir le sursis d'exécution de jugement. Pour cela, **vous devez demander à un juge que la procédure d'exécution du jugement engagée contre vous soit arrêtée. Vous pouvez demander le sursis d'exécution en remplissant les points 5 et 6 de la demande.**

■ QU'ARRIVE-T-IL SI LA DEMANDE DE RÉTRACTATION DE JUGEMENT EST ACCEPTÉE?

Si le juge accepte votre demande, le jugement sera annulé et vous vous retrouverez dans la même situation où vous étiez avant votre condamnation par défaut. Le juge pourra alors recommencer le procès en vous permettant de présenter vos moyens de défense.

■ QU'ARRIVE-T-IL SI LE JUGE ACCEPTE MA DEMANDE DE SURSIS D'EXÉCUTION?

Le greffier de la Cour fera le suivi auprès de l'huissier et de la Société d'assurance automobile du Québec pour obtenir la levée de la suspension du permis de conduire.

■ AI-JE À PAYER DES FRAIS POUR PRÉSENTER MA DEMANDE?

Oui. Des frais de greffe sont exigés lors de la présentation de votre demande de rétractation de jugement et de sursis d'exécution. Le greffier vous informera du montant exigible lors du dépôt de votre demande au greffe. Les frais sont payables en argent, par carte de débit ou de crédit, par mandat-poste ou par chèque certifié fait au nom de la Cour municipale de Longueuil.

Comment remplir cette demande

Vous devez remplir l'en-tête, présenter par la suite les faits et les conclusions recherchées par la demande ci-jointe. Sur la 2^e page, vous devez remplir les sections « Affirmation solennelle » et « Préavis ».

■ L'EN-TÊTE

- ▶ La demande doit être présentée dans le même district judiciaire et dans la même ville où a été rendu le jugement dont on demande la rétractation.
- ▶ Inscrivez le numéro de dossier et le numéro du constat d'infraction mentionnés sur l'avis de jugement ou sur l'avis d'exécution que l'huissier vous a remis.
- ▶ Inscrivez vos nom, prénom, date de naissance, adresse et code postal dans l'espace réservé à la partie demanderesse.

■ LES FAITS (Le numéro des notes explicatives réfère aux parties du formulaire portant le même numéro)

1. Inscrivez la date de la déclaration de culpabilité mentionnée sur l'un des documents suivants : **l'avis de jugement, l'avis d'exécution ou le procès-verbal d'audience.**
2. Inscrivez la date où vous avez pris connaissance du jugement vous déclarant coupable. Si vous avez dépassé les quinze (15) jours prévus pour faire votre demande de rétractation de jugement, expliquez pourquoi il vous a été impossible de présenter votre demande dans les délais prévus.
3. Expliquez pourquoi vous n'avez pu vous présenter en cour pour vous défendre. Les motifs pour lesquels vous n'avez pu présenter votre défense doivent être convaincants et sérieux.
4. Expliquez brièvement pourquoi vous contestez le bien-fondé du jugement rendu contre vous.
5. Cochez (✓) cette case si vous désirez demander au juge la suspension de la procédure d'exécution du jugement. Dites quels sont les risques que vous subissiez un préjudice irréparable si la suspension de l'exécution ne vous est pas accordée.
6. Cochez (✓) cette case si vous désirez invoquer l'urgence pour demander au juge d'ordonner le sursis d'exécution de jugement même si le préavis de cette demande n'a pas été signifié au poursuivant.

■ LES CONCLUSIONS

- ▶ Indiquez l'objectif de la demande en cochant (✓) la ou les cases appropriées.
- ▶ Signez la demande de rétractation de jugement et de sursis d'exécution.

■ AFFIRMATION SOLENNELLE

- ▶ Remplissez la section « Affirmation solennelle » et la signer devant un commissaire à l'assermentation.

Peuvent recevoir les affirmations solennelles les commissaires à l'assermentation, les greffiers d'une cour de justice et leur adjoint, les avocats, les notaires, ainsi que les juges de paix. Les maires, les greffiers et les secrétaires-trésoriers de toutes les municipalités sont habilités à recevoir les affirmations solennelles, mais dans les limites de leur municipalité uniquement.

■ LE PRÉAVIS

- ▶ Dans la section « Préavis », **vous devez obtenir du greffier de la cour** les date, heure et numéro de salle où votre demande sera entendue et, par la suite, inscrire ces renseignements dans le préavis.

■ LA SIGNIFICATION DE LA DEMANDE

Vous devez signifier votre demande au procureur du poursuivant au moins trois (3) jours ouvrables avant la date de présentation au juge. Une fois que votre demande aura été signifiée, vous devez également la produire au greffe de la Cour au moins un (1) jour ouvrable avant la date de sa présentation au juge du lieu où le jugement a été rendu. (Lorsqu'un délai est exprimé en jours ouvrables, un jour ouvrable est une période de 24h selon les journées d'ouverture du tribunal).

La signification peut être faite par courriel, courrier recommandé, courrier prioritaire, par huissier ou par télécopieur en envoyant une copie de cette demande au procureur du poursuivant :

Ville de Boucherville
Ville de Brossard
Ville de St-Bruno
Ville de St-Lambert



Bélanger Sauvé, avocats
courmunicipale@belangersauve.com
5 Place Ville Marie, bur. 900, Montréal, Qc, H3B 2G2
Téléphone : (514) 878-0810
Télécopieur : (514) 878-3053

Ville de Longueuil

procureurs.preuve@longueuil.quebec
4025, boul. Taschereau, local 2100, Longueuil, Qc, J4T 2G6
Téléphone : (450) 463-7100, poste 2863
Télécopieur : (450) 646-8878

Dans certaines circonstances urgentes, vous pouvez demander au juge d'être dispensé de la signification de votre demande de sursis d'exécution (voir section 6 de la demande).

Nous vous suggérons de consulter un avocat pour tous renseignements supplémentaires

DEMANDE DE RÉTRACTATION DE JUGEMENT ET DE SURSIS DE L'EXÉCUTION

Demande d'annulation de jugement rendu par défaut et de suspension de l'exécution du jugement
(article 250 et 255 C.p.p.)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Longueuil

COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL

No de cause : _____
No de constat : _____

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse et code postal :

contre

À un juge de cette cour, la partie demanderesse expose ce qui suit :

1. J'ai été déclaré coupable par défaut le _____ dans le dossier mentionné ci-dessus.
2. J'ai pris connaissance de ce jugement le _____ (date où vous avez pris connaissance du jugement)

Je demande que soient annulées les conséquences de mon retard à présenter cette demande dans le délai de quinze (15) jours de la date où j'ai pris connaissance du jugement. Je n'ai pu le faire dans le délai parce que :

3. Je n'ai pu me présenter en cour pour me défendre pour les motifs suivants : (L'explication doit être convaincante et sérieuse)

4. Je conteste le bien-fondé du jugement de culpabilité prononcé contre moi parce que : (indiquez ce qui constitue les faits relatifs à votre défense)

5. Je demande de suspendre l'exécution du jugement pour les motifs suivants : (mentionnez la nature du préjudice que vous pourriez subir en cas d'exécution du jugement)

6. Je demande à être dispensé de la signification du préavis de la demande de sursis de l'exécution du jugement au poursuivant pour les motifs suivants : (précisez l'urgence)

POUR CES MOTIFS, JE DEMANDE :

d'être relevé des conséquences du retard à présenter la demande de rétractation de jugement;
d'accueillir ma demande de rétractation de jugement;
d'être dispensé de la signification du préavis de la demande de sursis de l'exécution du jugement en raison de l'urgence;
d'accueillir la demande de sursis de l'exécution du jugement et de rétractation de jugement;
DE PROCÉDER immédiatement à la tenue du procès ou de remettre celui-ci à une date ultérieure.

À _____, le _____

Partie demanderesse

DÉCLARATION SOLENNELLE

Je, _____

Profession : _____

Adresse et code postal : _____

Affirme solennellement les faits énoncés ci-dessous. Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

1. Je suis la partie demanderesse
2. J'atteste que les faits mentionnés dans cette demande sont vrais

Et j'ai signé

Partie demanderesse

Affirmé solennellement devant moi

À _____ , le _____

Personne autorisée à recevoir l'affirmation solennelle

PRÉAVIS

Poursuivant :

Prenez avis que la présente demande de rétractation de jugement et/ou sursis d'exécution sera présentée à la cour municipale de Longueuil au 4025 boul. Taschereau, local 1110, en salle _____, le _____, à _____ heures.

À _____ , le _____

Partie demanderesse